

## 1) Section des Documents des Camps de Concentration

Cette section n'est pas seulement la plus importante par la nature et le nombre des archives qui y sont rassemblées, mais encore la plus spacieuse du SIR.

On y trouve principalement les documents qui ont pu être sauvés et qui concernent soit les détenus des camps de concentration, soit dans une moindre mesure les détenus de divers autres lieux de détention qui, de 1933 à 1945, ont existé sur le territoire du troisième Reich et dans les territoires occupés.

Les documents personnels des détenus, ainsi que les listes de détenus provenant des divers camps de concentration et plus particulièrement des camps de Buchenwald et de Dachau, sont regroupés dans cette section.

Par documents personnels il faut comprendre des documents établis individuellement pour chaque détenu. Il s'agit de:

Questionnaires personnels des détenus (établis lors de l'arrivée des détenus sur un formulaire avec indications de l'état civil, de la date et du motif d'arrestation).

Fiches personnelles des détenus.

Fiches mentionnant les objets personnels des détenus (avec indications des vêtements, papiers et objets de valeur du détenu qui étaient confisqués).

Fiches d'infirmerie (avec indications sur l'état de santé à l'arrivée, vaccinations, maladies et soins médicaux, et parfois aussi des références aux expériences pseudo-médicales qui furent pratiquées).

Fiches de travail (avec indications sur la mise au travail du détenu dans un commando extérieur ou dans les commandos intérieurs).

Fiches de contrôle du courrier (fiches sur lesquelles sont mentionnés le courrier reçu et envoyé par les détenus).

Petites fiches individuelles (provenant du fichier).

Les listes des détenus comprennent les:

Registres des arrivées (registres numériques établis d'après les numéros des détenus).

Listes des arrivées (avec indications sur l'arrivée et le lieu d'origine des détenus, par exemple: transfert d'un autre camp de concentration ou incarcération par la Gestapo).

Relevés journaliers des effectifs (transferts, relaxations, décès et arrivées).

1) Section des documents de l'armée de Concentration

Cette section n'est pas seulement la plus importante par la nature et le nombre des archives qui y sont rassemblées, mais encore la plus spéciale de SIB.

On y trouve principalement les documents qui ont pu être saisis et qui concernent soit les détachés des camps de concentration, soit dans une moindre mesure les détenus de divers autres lieux de détention qui, de 1933 à 1945, ont existé sur le territoire de l'actuelle Pologne et dans les territoires occupés.

Les documents personnels des détenus, ainsi que les listes de détachés provenant des divers camps de concentration et plus particulièrement des camps de Buchenwald et de Dachau, sont regroupés dans cette section.

Par documents personnels il faut comprendre des documents établis individuellement pour chaque détenu. Il s'agit de :

Questionnaires personnels des détenus établis lors de l'arrivée des détenus sur un territoire avec indication de l'état civil, de la date et du motif d'incarcération.

Fiches personnelles des détenus.

Fiches mentionnant les objets personnels des détenus (avec indication des vêtements, papier et objets de valeur du détenu qui étaient confiés).

Fiches d'hygiène (avec indication sur l'état de santé à l'arrivée, vaccinations, traitements et autres médicaux, et parfois aussi des références aux expériences pseudo-médicales qui furent pratiquées).

Fiches de travail (avec indication sur la mise au travail du détenu dans un commando extérieur ou dans les commandos intérieurs).

Fiches de contrôle du courrier (fiches qui indiquent les mentions de courrier reçu et envoyé par les détenus).

Fiches fiches individuelles (provenant du fichier).

Les listes des détenus comprennent les :

Régistres des arrivées (registres numériques établis d'après les numéros des détenus).

Listes des arrivées (avec indications sur l'arrivée et le lieu d'origine des détenus, par exemple : transfert d'un autre camp de concentration ou incarceration par la Gestapo).

Relevés journaliers des effectifs (transferts, relaxations, décès et arrivées).

Listes des convois (transferts de détenus vers d'autres camps de concentration ou commandos extérieurs ainsi que transferts de commandos extérieurs au camp principal).

Listes des examens médicaux effectués par le médecin du camp dans lesquelles il est mentionné si les détenus sont aptes au travail et s'ils sont transportables.

Listes de transferts d'un bloc à un autre à l'intérieur du camp, etc.

Dans cette documentation sont comprises également les listes nominatives des détenus libérés, établies par les Troupes Alliées lors de la libération des camps de concentration, ainsi que les CONCENTRATION CAMP INMATES QUESTIONNAIRES du Gouvernement Militaire qui furent établis lors de la libération des détenus.

Toute cette documentation fournit des indications sur la durée et le genre de détention, la mort, les relaxations ou libérations des détenus. Les raisons exactes des détentions préventives, qui ne figurent normalement que sur le mandat d'arrêt préventif, sont parfois mentionnées d'une façon succincte dans les dossiers personnels des détenus. Des informations concernant la détention de proches parents figurent parfois dans ces dossiers.

Une importante partie des documents existant dans cette section sont des listes concernant les déportations de Juifs. Il s'agit des listes de transports venant du territoire du Reich (en majorité des territoires de l'actuelle République Fédérale d'Allemagne et de Berlin), des pays occupés de l'Europe de l'Ouest, du protectorat de Bohême et Moravie et en partie de la Slovaquie.

La section des documents des camps de concentration possède également différents fichiers de la Gestapo ainsi qu'une documentation incomplète des prisons et un petit nombre de dossiers du Tribunal du Peuple (Volksgerichtshof).

La tâche principale de cette section consiste à délivrer des attestations d'incarcération et de déportation. De plus, cette section traite les demandes pour l'obtention de photocopies ou de documents et papiers de maladie destinés principalement aux autorités d'indemnisation et aux tribunaux. Les demandes d'information pour des ouvrages à la mémoire des victimes de la persécution, pour des archives et pour des publications sont également traitées par cette section.

Les demandes de recherches individuelles passent aussi par cette section si les personnes recherchées ont été incarcérées dans un camp de concentration.

C'est le bureau d'état civil spécial qui établit les actes officiels pour les décès survenus dans les camps de concentration. Ces actes de

Listes des convois (transferts de détenus vers d'autres camps de concentration ou commandos extérieurs ainsi que transferts de commandos extérieurs au camp principal).

Listes des travaux effectués individuellement par le détenu de camp dans lesquelles il est mentionné et les tâches sont précisées au travail et s'ils sont transportés.

Listes de transferts d'un bloc à un autre à l'intérieur du camp.

etc.

Il est à noter que certaines de ces listes sont également les listes de noms des détenus libérés, établies par les Troupes Alliées lors de la libération des camps de concentration, ainsi que les CONCENTRATION CAMP IMPARTIAL QUESTIONNAIRES du Government Ministre qui furent établis lors de la libération des détenus.

Toutes ces listes documentaires fournissent des indications sur la durée et le genre de détention, la mort, les transferts de libération des détenus, les travaux effectués, les conditions de détention, qui se situent normalement sur les listes de travail. Les listes de travail mentionnées d'une façon succincte dans les dossiers personnels des détenus. Des informations concernant la détention de prisonniers d'origine polonaise dans les camps.

Les importantes parties des documents existant dans cette section sont les listes concernant les déportations de l'Est. Il s'agit des listes de transferts de la région de l'Est de la Pologne (en particulier des territoires de l'actuelle République tchèque et de l'Autriche) vers les camps de concentration de l'Est, du groupe de l'Est, du territoire de l'Est et de l'Est de la Pologne.

La section des documents des camps de concentration possède également des listes de l'Est de la Pologne de la section de l'Est de la Pologne (liste des prisonniers et de leur nombre de dossiers au Tribunal du Peuple (Völkermurder)).

La tâche principale de cette section consiste à délivrer des attestations d'incarcération et de déportation. Les listes de cette section traitent les demandes pour l'obtention de photographies ou de documents et papiers de travail de l'Est de la Pologne aux autorités d'immigration et aux tribunaux. Les demandes d'information pour des ouvrages à la mémoire des victimes de la persécution, pour des archives et pour des publications sont également traitées par cette section.

Les demandes de recherches individuelles passent aussi par cette section et les personnes recherchées ont été incarcérées dans un camp de concentration.

C'est le bureau d'état civil spécial qui établit les actes officiels pour les décès survenus dans les camps de concentration. Ces actes de

décès, établis sur la base des registres mortuaires et des registres d'état civil des camps, ont un effet rétroactif (voir page 17).

Au début des activités du SIR, la section des documents des camps de concentration possédait principalement des agrandissements photographiques des documents du camp de concentration de Mauthausen.

C'est en 1949, lorsque les procès intentés aux criminels de guerre furent terminés, que les documents originaux des camps de concentration de Buchenwald, Dachau et Flossenbürg furent mis à la disposition du SIR.

A partir de 1958, le SIR put accéder aux divers services d'archives, ce qui lui permit d'enrichir considérablement sa documentation grâce au microfilmage.

Etat de la documentation des principaux camps de concentration

Buchenwald	quasi complète
Dachau	" "
Flossenbürg	lacunaire, mais bien fournie
Mauthausen	lacunes peu importantes
Mittelbau	" " "
Natzweiler	pas complète, mais bien fournie
Stutthof	" " " " "
Niederhagen-Wewelsburg	" " " " "
Ravensbrück	incomplète
Gross-Rosen	très incomplète
Auschwitz	" "
Sachsenhausen	" "
Neuengamme 1	" "
Lublin	" "
Krakau-Plaszow	" "
Les archives comprennent:	plus de 3.700 classeurs avec environ 600.000 feuilles de listes de détenus et de déportation. 650 de ces classeurs concernent les documents de prisons et de la Gestapo.
Documents individuels:	environ 3.735.000 pièces

50 employés sont affectés à cette section.

Rapports des autorités de la police:

Listes nominatives établies par:  
les bureaux de police locale  
les bureaux de police régionale

Rapports des tribunaux prisons:

Listes nominatives établies par:  
les tribunaux de première instance

1 Presque exclusivement les documents concernant les détenus décédés dans le camp principal et dans les commandos extérieurs, de 1940 à 1945 (ainsi qu'une partie des enveloppes contenant les effets personnels des détenus).

